



## Rapport des juges en chef

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Woodbine Mohawk Park			
<b>Date</b>	<b>Jeudi 18 novembre 2021</b>	<b>Heure de départ</b>	19 h 00	
<b>Conditions météorologiques</b>	Nuageux (Temp. : 2 ° C) Vent 29 km/h Ouest Courses 8 à 10 Neige			
<b>État de la piste</b>	Rapide			
<b>Nombre de courses</b>	10	<b>Nombre de course de qualification</b>	0	<b>Nombre total d'inscriptions</b> 119
<b>Total des paris mutuels</b>	\$1,736,403			
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

<b>Juge en chef</b>	<b>Juge associé</b>	<b>Juge associé</b>
Jeff Minler	John Dorion	Al Stiff

### Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)

...

### Bureau

Des retraits ont été opérés par les juges pour la Course 1. Le cheval, "M and MMs", a été retiré parce qu'il est réputé inadmissible. L'entraîneur inscrit à son dossier, Herd Holland, est présentement suspendu.

### Courses

Course 1 – Examen des chevaux ayant fait des bris d'allure au poteau de  $\frac{3}{4}$  de mille. Aucune infraction ou obstruction signalée.

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – “Sheza Gambler” a terminé la course distancé et devra se qualifier.

Course 4 – Examen du bris d’allure survenu au #6, “L Dees Patrick”, au début du dernier droit. Le cheval a terminé la course en 7<sup>e</sup> position.

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – **Enquête** au départ. Le #6, “Royalty Agreement”, a fait un bris d’allure. Il ne s’est pas rendu à l’intérieur du poteau de remboursement. On a donc opéré un remboursement de \$51,381. Après la course, le vétérinaire a examiné le cheval et l’a inscrit sur la liste de vétérinaires (boiterie).

Lien pour la vidéo d’enquête – <https://youtu.be/TB5sjiDitdo>

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – **Enquête** au départ. Examen du bris d’allure survenu au #1, “Meilleur Fromage”, au départ. Il n’y a pas eu d’infraction signalée. Le cheval a terminé la course en 4<sup>e</sup> position.

Lien pour la vidéo d’enquête – <https://youtu.be/90mzk3wTD8g>

Course 9 – Examen du bris d’allure survenu au #4, “Machin A Trick”, au poteau de  $\frac{3}{4}$  de mille. Aucune infraction à la règle du bris d’allure n’a été constatée. Le cheval a terminé la course en 5<sup>e</sup> position.

Course 10 – **Enquête** pour la portion allant dans le premier virage. Le #2, “The Devil You know”, (A. Byron), s’est rendu à l’intérieur de 3 pylônes consécutifs. Le cheval est arrivé en 5<sup>e</sup> position et a été placé en 10<sup>e</sup> position (en dernier). Aucune sanction n’a été attribuée au conducteur comme son cheval déviait visiblement vers l’intérieur.

Lien pour la vidéo d’enquête – <https://youtu.be/HYDIsoAgvio>

### **Réclamations :**

Course 7 – “On Cruise Control”, pour \$9,000, M. Letarte et J. Allaire, entraîneur B. Lester.

“Luke and Duke”, pour \$10,000, par K. Barrington, J. Carnovale et R. Vata, entraîneur S. Barrington.

Course 9 – “A Boy Named Suuzz”, pour \$16,000, par L. Rosene, entraîneur W. Rosene.